

**DEMANDE DE MATÉRIELS POUR ASSOCIATIONS
EXTERIEURES**

DATE DE LA MANIFESTATION		OBJET	
-------------------------------------	--	--------------	--

Pour les associations extérieures, lors d'une demande de matériel (si l'état des stocks le permet) chèque de caution de 100€ à joindre à cette demande .

NOM de l'ASSOCIATION	
-----------------------------	--

NOM DU PRESIDENT ADRESSE	
-------------------------------------	--

COORDONNÉES où l'on peut vous joindre	TÉLÉPHONE
	MAIL

LIEU DE LA MANIFESTATION	MATÉRIEL DEMANDÉ				
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Chaises (nombres)</td> <td style="width: 50%;">Tables (en mètres linéaire, pour info: 2ml=6personnes)</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Chaises (nombres)	Tables (en mètres linéaire, pour info: 2ml=6personnes)		
Chaises (nombres)	Tables (en mètres linéaire, pour info: 2ml=6personnes)				

Autre matériel	
-----------------------	--

***Précision** : le matériel prêté est du mobilier extérieur, il n'est donc pas adapté pour les sols délicats.*

Le tarif de location est de :
20€ (forfait - chèque à l'ordre du Trésor Public)

Une **caution de 100 €** vous est demandée au moment du prêt et restituée si le matériel est rendu en bon état et propre.

Procédure à suivre :

- ① Le chèque de caution est à remettre **au secrétariat de la Mairie**.
- ② Prendre contact avec MICHEL FABRE, agent des Services Techniques, au 06.17.33.58.04 pour convenir des heures de prise et retour du matériel (la livraison est à la charge de l'association).
- ③ Retirer la caution au secrétariat et paiement de la location.

Matériel	Nombre demandé	Montant	Nombre rendu	Montant TOTAL Payé

Chèque de caution versé le	
----------------------------	--